

Gries'Infos

www.gries.eu

N° 56 Juillet 2024



VIE COMMUNALE



VIE SCOLAIRE



VIE ASSOCIATIVE



Sommaire

3. Edito du Maire

4. Vie Communale

Finances communales
Travaux, urbanisme & voirie
Délibérations du Conseil Municipal
Personnel communal
Rappel des réglementations en vigueur
Les souhaits de Baptême « Goettelbriefe »

14. Mérite & distinctions

Marathon pour Tous
Un champion à Gries

16. Conseil Municipal des Enfants

17. Environnement & développement durable

20. Fêtes & cérémonies

23. Grands anniversaires

25. Enfance & petite enfance

Ecole maternelle
Ecole élémentaire
Périscolaire
Relais Petite Enfance

32. Bibliothèque

33. Vie associative

40. Informations pratiques

44. Vie économique

45. Promouvoir le dialecte alsacien

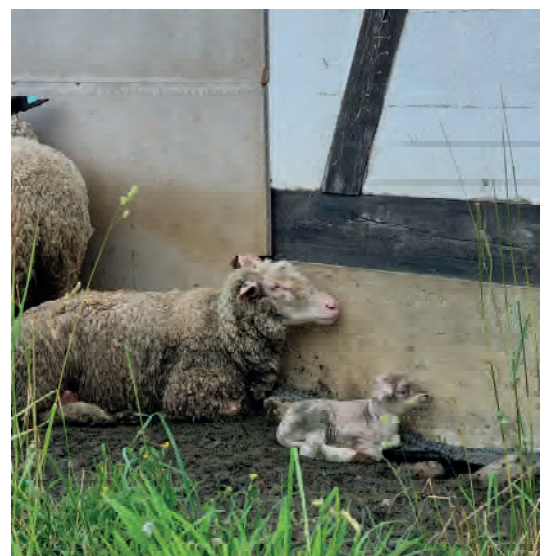
46. Calendrier des manifestations



Entrée du village



Fête Nationale



Naissance d'un agneau à la Cour des Mots

Photo page de couverture

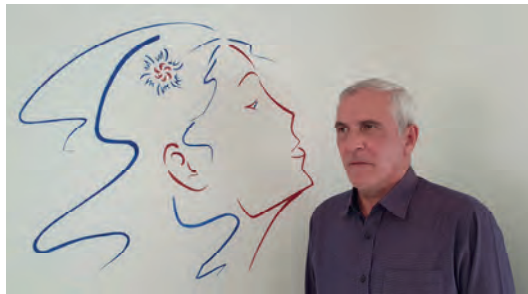
« La Cour des Mots »

Corps de ferme 68 rue Principale
(Vue après travaux)

Edito du Maire

Chers Griesois,

Chères Griesoises,



Comme je disais récemment dans mon discours de célébration de notre Fête Nationale, notre pays se trouve dans une situation politique chaotique et potentiellement dangereuse. Le résultat des dernières élections législatives, à la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par le Président de la République, n'a pas apporté la nécessaire clarification permettant aux institutions d'agir plus efficacement.

Ce nouveau contexte, marqué par l'absence de majorité parlementaire et la difficulté à former un gouvernement stable, renforce le rôle central de nos communes comme pôles de stabilité.

Nous continuerons de garantir la continuité du service public, pour tous et partout dans notre commune. Plus que jamais, nous essayerons de créer du lien dans notre société en soutenant nos associations et en aidant nos concitoyens en difficulté.

Ce désir de vivre ensemble est un plébiscite de tous les jours. Mais je suis inquiet pour notre pays, lorsque je le vois se disloquer de l'intérieur et verser dans des formes d'expression brutales quels qu'en soient les auteurs. Faudrait-il comme en Ukraine, qu'il soit à ce point vitalement menacé pour renouer avec une forme de concorde sociale, de sursaut républicain à moins que nous sachions, avec plus de justice et plus de cohésion dans nos territoires, faire à nouveau Nation ensemble ?

C'est le défi qui nous est lancé et que nous nous devons de relever.

C'est pourquoi nous continuerons à œuvrer pour garantir la présence des services de proximité en essayant de les améliorer pour répondre à vos besoins.

Nous avons bon espoir de commencer, début 2025, les travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien corps de ferme du centre village pour le transformer en périscolaire destiné aux jeunes enfants et agrandir la bibliothèque municipale. Ce nouvel espace s'appellera « La Cour des Mots », et devrait être opérationnel pour le deuxième semestre 2026.

La période estivale annonce (je le souhaite) l'arrivée des beaux jours, et avec eux, les fêtes entre amis et parfois des nuisances sonores. Je rappelle que le bruit constitue, pour nos concitoyens, une des nuisances les plus fortement ressenties en terme de qualité de vie. Veillez donc à ne pas dépasser 22 heures pour vos fêtes privées avec émission de décibels et pensez à baisser le volume sonore : ce n'est pas parce que les voisins ne disent rien que cela ne les dérange pas ; respectons leur tranquillité.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été, de bonnes vacances à ceux qui partent... et bon courage à ceux qui restent !

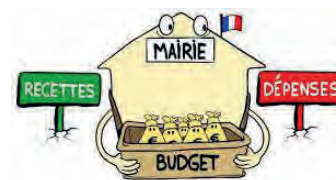


Geudi Ferie an alli !

Eric HOFFSTETTER

Finances communales

Le Compte Administratif 2023



La commune est tenue de rendre compte, chaque année, des opérations budgétaires exécutées lors de l'exercice précédent. Les résultats sont la preuve d'une gestion saine qui se traduit par un budget d'exécution fidèle aux prévisions budgétaires.

Le compte administratif 2023 a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 04 avril 2024.

Section de fonctionnement		
Dépenses	1 849 357.32 €	
Recettes	2 247 194.68 €	dont un report de 30 000 € de 2022
Excédent	397 837.36 €	
Section d'investissement		
Dépenses	461 957.91 €	
Recettes	457 122.53 €	
Déficit	4 835.38 €	
Excédent total	393 001.98 €	

La note de présentation détaillée du compte administratif peut être consultée sur le site www.gries.eu, rubrique Municipalité, procès-verbaux des conseils municipaux.

Principaux projets réalisés en investissement en 2023

- | | |
|--|-----------|
| - Remplacement de tous les luminaires de type fluorescent par des luminaires de type Led à l'Espace « La Forêt » | 113 962 € |
| - Aménagement de la salle de lutte (plancher amortissant et tapis) | 53 700 € |
| - Installation de caméras de vidéosurveillance au centre du village | 3 200 € |
| - Rénovation du muret de l'école maternelle | 6 100 € |
| - Travaux d'enfouissement du réseau Orange rue du Stade | 12 800 € |
| - Achat de matériels et mobiliers divers | 17 600 € |



Le Budget Primitif 2024



Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a voté le budget primitif lors de la séance du 04 avril 2024.

Il présente une situation équilibrée globale à **3 823 953.43 €** répartie comme suit :

↳ section de fonctionnement	2 218 691.00 € (dépenses & recettes)
↳ section d'investissement	1 605 262.43 € (dépenses & recettes)

Grâce aux nombreux efforts et économies réalisés en 2023, le budget primitif 2024 dégage des capacités d'investissement plus fortes. Elles sont principalement axées sur le projet de transformation du corps de ferme, avec la reprise des études de maîtrise d'œuvre au cours du 1^{er} semestre 2024. La consultation des entreprises sera lancée au 2^{ème} semestre 2024, après notification des subventions pour la réalisation du projet.

L'année 2024 s'inscrit également dans la continuité des économies d'énergie ainsi que dans l'ensemble des domaines de dépenses de fonctionnement.

Principaux projets d'investissement en 2024

(coûts prévisionnels inscrits au budget)

- ↳ Acquisition du terrain du corps de ferme : **112 000 €**
- ↳ Frais de maîtrise d'œuvre « La Cour des Mots » : **180 000 €**
- ↳ Transformation d'un court de tennis extérieur : **35 000 €**
- ↳ Aménagement d'un nouvel espace cinéraire au cimetière : **30 000 €**
- ↳ Aménagement d'un espace de restauration pour le périscolaire au local jeunes : **13 000 €**
- ↳ Remplacement des 8 luminaires rue du Saut du Lapin : **8 600 €**
- ↳ Installation de nouveaux jeux à l'aire de jeux Place Guggenbuhl : **30 000 €**

Les taux des impôts 2024

Afin d'anticiper les dépenses de la collectivité pour les années à venir avec les nouveaux services qui seront proposés, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 2 % les taux des différentes taxes.

Taux pour 2024

⇒ Taxe d'habitation (résidences secondaires)	18.86 %
⇒ Taxe Foncière sur les propriétés bâties	24.81 %
⇒ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	47.83 %
⇒ Cotisation Foncière des Entreprises	20.09 %



La note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2024 avec le détail des dépenses et des recettes des deux sections peut être consultée sur le site internet

www.gries.eu,

sous la rubrique « Municipalité »,
« procès-verbaux des conseils municipaux ».



Eclairage public : bilan des mesures d'extinction

Depuis le 29 avril 2022, l'éclairage public est éteint de 23 h à 5h du matin, dans la commune, qui était une des pionnières en la matière.

Cette mesure a permis de réduire les consommations et de limiter la hausse des factures suite à la forte augmentation du prix du kWh entre 2022 et 2023.



Tableau comparatif par période équivalente

Période du 01/04/2021 au 01/04/2022

Prix du kWh : 0.05234 €

Conso kWh	Coût	Aide amortisseur
180 206	28 086 €	//

Période du 01/04/2022 au 22/03/2023

Prix du kWh : 0.05234 € en 2022
0.30819 € en 2023

Conso kWh	Coût	Aide amortisseur
103 108	22 338	1 877.87 €



Période du 22/03/2023 au 15/03/2024

Prix du kWh : 0.30819 € en 2023
0.23648 € en 2024

Conso kWh	Coût	Aide amortisseur
74 155	31 775 €	4 997.69 €



Installation de plots Led :

une solution innovante, économique et écologique !



Sur proposition du Conseil Municipal des Enfants, des dispositifs de sécurité routière, sous forme de plots LED solaires, ont été installés en début d'année aux abords des passages piétons de la rue Principale qui constituent des zones particulièrement à risque.

Alimentés par l'énergie solaire, ces dispositifs lumineux, installés directement sur le sol, sont dotés de diodes électroluminescentes (LED).

Ils sont donc économiques avec une installation rapide et peu coûteuse. Ils sont écologiques car ils utilisent une source d'énergie renouvelable et ne produisent pas d'émissions polluantes.

Ils permettent de rendre les passages piétons plus visibles la nuit ou par mauvais temps et ainsi réduire les risques d'accidents.

Achat de matériels techniques

La municipalisé a procédé à des investissements variés pour compléter son parc d'équipements techniques.



Arroseur à enroulement automatique (7 238 € TTC)



Désherbeur (6 755 € TTC)



Panneaux de signalisation, feux tricolores de chantier pour la sécurité des agents (9 409 € TTC)



Armoires froides pour la salle des Associations de l'Espace « La Forêt » (5 400 € TTC)



Périscolaire : local de restauration

Afin de répondre à un maximum de demandes de parents pour l'accueil d'enfants au périscolaire, la commune va renforcer son offre de service à partir de la prochaine rentrée.

Un accueil et une restauration scolaire seront ainsi proposés à 13 élèves de CM² de 11h30 à 13h30 les jours de classe, au local jeunes de l'Animation Jeunesse de la CCBZ (60 rue Principale). Les élèves seront encadrés par 2 animateurs de l'ALEF.

La commune a réalisé les travaux de raccordement nécessaires et a acquis les équipements spécialisés (*armoire froide, four de remise en température, lave-vaisselle, adoucisseur, table*).

Coût total du projet : 10 329 € TTC

Travaux, urbanisme & voirie

Le corps de ferme devient « La Cour des Mots » / « De Wérterhoft »

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 16 mai 2024, a validé la phase « Avant-Projet Définitif - APD » du projet de restructuration du corps de ferme situé 68 rue Principale. Après avoir pris connaissance de la quasi totalité des subventions des partenaires institutionnels, il a été décidé de relancer le projet.

Au cours de cette séance, et après analyse des différentes propositions émises par les conseillers municipaux et les jeunes élus du CME, les bibliothécaires et les bénévoles, le Conseil Municipal a choisi de dénommer le site :

« La Cour des Mots » / « De Wérterhoft »

Bibliothèque - Périscolaire - Espace d'animations



Au stade APD, l'enveloppe globale prévisionnelle du projet est de **4 123 699 € HT** (4.9 M€ TTC) et se répartit comme suit :

- Travaux : 3 433 404 € HT
- Mobilier (bibliothèque et périscolaire) : 124 680 € HT
- Frais de Maîtrise d'œuvre : 565 615 € HT

La commune de Gries a également décidé de racheter la totalité du site d'ici la fin de l'année (dont le coût total est de 412 K€), avec l'aide d'un dispositif de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPFA).

Avec des dépenses déjà réalisées de 140 K€, et une aide attendue de 160 K€ de l'EPFA, la commune aura un reste à charge d'environ 112 K€ (plus frais de notaire).

Journée « Portes ouvertes »



Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la commune organisera une journée « portes ouvertes » à « la Cour des Mots », le

Dimanche 22 septembre 2024 de 10h à 18h

A cette occasion, le public pourra visiter les parties accessibles de ce corps de ferme, désigné lauréat départemental 2023 de la Mission BERN, Loto du Patrimoine.

Des stands de différents partenaires, des animations musicales et de la petite restauration seront proposés toute la journée. Lors de ce week-end, une campagne d'appel aux dons aux particuliers et de mécénat aux entreprises sera lancée en partenariat avec la Délégation Alsace de la Fondation du Patrimoine.

Don à la commune

M. Robert GOMMENGENDER, habitant de Gries, a offert une magnifique maquette de la maison alsacienne.

Il a consacré plus de 260 heures pour reproduire minutieusement le bâtiment.

La commune de Gries remercie vivement ce généreux donateur.

La maquette est exposée sous vitrine dans l'entrée de l'annexe de la Mairie.



Aménagement de la place centrale du village et la rue de Weitbruch



Les travaux, réalisés par l'entreprise Pontiggia et financés par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn (*hors éclairage public et mise en souterrain des réseaux*), ont démarré mi-avril et se sont terminés fin juin.

Plusieurs places de stationnement entre le n° 3 et le n° 12 de la rue de Weitbruch seront matérialisées prochainement.

Les aménagements liés aux espaces verts (*gazon, plantation d'arbres et d'arbustes*) seront réalisés à l'automne.

Stationnement rue Principale / rue des Vergers

Pour faire face aux gênes occasionnées pour les piétons et poussettes devant la pharmacie (stationnement de véhicules sur le trottoir) :

- 5 places en zone bleue ont été matérialisées pour les clients de la pharmacie (disques bleus disponibles en mairie),
- 5 places supplémentaires pour les usagers de la rue ont été délimitées pour laisser les trottoirs libres à la circulation piétonne,
- 2 places sur le domaine privé de la pharmacie, le long de la rampe, sont disponibles pour les personnes à mobilité réduite.

Tout stationnement hors cases sera susceptible d'une verbalisation par la Police intercommunale.

Merci pour votre compréhension et pour le vivre ensemble.



Nouveau court de tennis



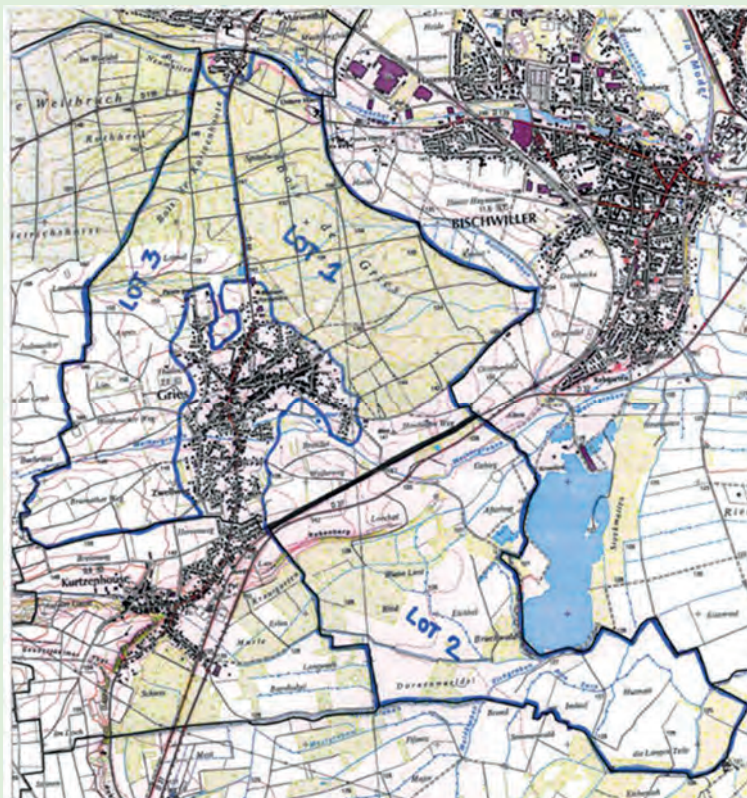
La société COTENNIS a réalisé des travaux de transformation d'un court de tennis extérieur en béton poreux par la pose d'un procédé textile aiguilleté « top sand ».

Ce nouveau revêtement apportera aux utilisateurs un confort de jeu, avec des appuis francs, une vitesse de jeu medium-slow, des rebonds réguliers, des effets de balle similaires à une terre battue.

Cet investissement d'un coût total de 33 748 €, autofinancé en partie par le club, a bénéficié de subventions de la commune et de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Location de la chasse communale 2024/2033 et dates des battues

Fin 2023 - début 2024, la commune a procédé à la location des lots de la chasse communale pour la période du 02 février 2024 au 1^{er} février 2033.



Lot n° 1 : Association les Amis de la Chasse et de l'Environnement

Surface chassable : 334 hectares (dont 284 de surface boisée)

Loyer annuel : 5 500 €

Lot n° 2 : Association de Chasse Communale du Ried Nord

Surface chassable : 334 hectares (dont 50 de surface boisée)

Présence de 2 chasses réservataires (Commune de Kurtzenhouse et Groupement Foncier Rural du Domaine de la Langenau) pour une surface totale de 59 hectares

Loyer annuel : 7 800 €

Lot n° 3 : Association les Amis de la Chasse et de l'Environnement

Surface chassable : 206 hectares de plaine

Loyer annuel : 3 500 €

Dates des battues (sorties collectives)

A chaque battue, une signalisation règlementaire est mise en place avec l'aide de panneaux portant l'inscription « CHASSE EN COURS ».

Lots n° 1 et n° 3

- ♦ Samedis 19 et 26 octobre 2024 (en plaine uniquement),
- ♦ Samedi 02 (en plaine uniquement) et dimanche 17 novembre 2024,
- ♦ Dimanche 1^{er} décembre, vendredi 13, et dimanche 15 décembre 2024,
- ♦ Dimanche 12 janvier 2025.

Lors de ces battues, un arrêté municipal interdit la circulation (piétons, cyclistes, cavaliers) sur les sentiers existants dans les enceintes chassées et signalées.

Lot n° 2

- ♦ Samedi 16 novembre 2024,
- ♦ Samedi 07 et dimanche 08 décembre 2024,
- ♦ Samedi 18 janvier 2025.

Période d'ouverture et de clôture générale de la chasse pour les espèces de gibier sédentaire

**du vendredi 23 août 2024 matin
au samedi 1^{er} février 2025 au soir.**

Déroptions existantes pour certaines espèces :

- ⇒ Sanglier : du 15 avril 2024 au 1^{er} février 2025 (*tir de nuit autorisé à l'affût en dehors des bois, des forêts et des bosquets, sous la responsabilité du titulaire du droit de chasse*)
- ⇒ Renard et lapin de garenne : du 15 avril 2024 au 28 février 2025
- ⇒ Chevreuil mâle : du 15 mai 2024 au 1^{er} février 2025.

Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a, entre autres, délibéré sur les sujets suivants :



25 janvier 2024

Baux de chasse communale 2024-2033

Approbation d'une convention avec l'Association « Les Amis de la Chasse et de l'Environnement »

Nouveau Lotissement « les Champs III »

Autorisation de signature d'une promesse de vente entre la commune et le Crédit Mutuel Aménagement Foncier (recette de 150 K€ pour la commune)

Agents

Versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle



16 mai 2024

Transformation du corps de ferme 68 rue Principale

Validation de la phase avant-projet définitif ; avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre ; demande de subvention à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Association des Petites Villes de France

Signature d'une motion dénonçant la mise à contribution des communes au redressement du déficit de l'Etat dans lequel elles ne portent aucune responsabilité

04 avril 2024

Affaires financières

Approbation du compte administratif 2023, vote du budget primitif 2024, vote des taux de fiscalité directe locale, subventions aux associations

Fourniture de gaz et d'électricité des bâtiments communaux et éclairage public

Approbation d'un contrat d'électricité du 01/01/2026 au 31/12/2027 avec Electricité de Strasbourg

Approbation d'un marché de fourniture de gaz naturel pour l'année 2025 avec ES Energies Strasbourg

Agents

Engagement d'une apprentie Petite Enfance pour l'école maternelle 2024/2026

Urbanisme - Habitat

Adhésion au dispositif de la CEA « Fonds pour la sauvegarde des maisons alsaciennes »

Agence Postale Communale

Signature d'une convention de partenariat pour la gestion de l'agence sur 5 ans

Police intercommunale de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Signature d'une convention de coordination entre la police intercommunale et les forces de sécurité de l'Etat

Retrouvez toutes
les délibérations sur
le site internet
www.gries.eu



Personnel communal

Recrutement de saisonniers

Pour renforcer les services techniques durant la saison estivale, 7 jeunes ont été recrutés.

Polyvalents, ils exécutent diverses tâches en extérieur (entretien des espaces verts et des espaces publics, travaux divers et variés, ...). Ils contribuent ainsi à l'embellissement du village.

Du 17 au 28 juin 2024 : Alexis FURST

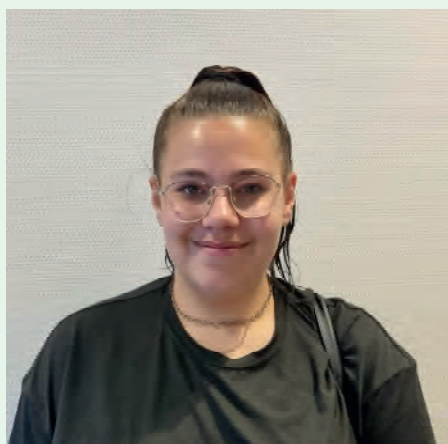
Du 17 juin 2024 au 05 juillet 2024 et du 26 au 30 août 2024 : Gaël GUILLAUME

Du 08 au 26 juillet 2024 : Valentin BALDUCCI, Hugo GABEL et Antoine HILDENBRAND

Du 29 juillet 2024 au 23 août 2024 : Ewan DOGOR, Alexis FURST et Grégoire LANZI.



Recrutement d'une apprentie Petite Enfance



La formation CAP « Accompagnant Éducatif Petite Enfance » (AEPE) en alternance peut être réalisée dans différents établissements comme les écoles maternelles ou les crèches.

Depuis de nombreuses années, la commune recrute une apprentie petite enfance à l'école maternelle, encadrée par les ATSEM, Marielle LITSCHGY (maître de stage) et Tania PETER.

Cette année, après avoir participé à un « apprentissage dating » au Lycée André Siegfried de Haguenau, qui assure la partie théorique de cette formation, la commune a recruté **Phiby KLEM**.

Elle prendra ses fonctions à l'école maternelle à partir de la rentrée 2024 pour une période de 2 ans.

Recrutement d'une nouvelle bibliothécaire

La commune de Gries a le privilège de pouvoir disposer depuis 1997 d'une bibliothèque municipale. Sa gestion est assurée depuis janvier 2003 par Nadine KRAEMER, entourée d'une équipe de bénévoles.

Après de nombreuses années passées avec enthousiasme et passion, Nadine fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2024. La phase de recrutement de son successeur a démarré au mois de mai.

Malgré le manque d'attractivité du métier de bibliothécaire qui est clairement apparu en 2023 dans divers rapports, dont ceux du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, une vingtaine de candidatures a été enregistrée.

Après les entretiens menés avec différents candidats, le choix s'est porté sur **Stéphanie FREUDENREICH** qui prendra ses fonctions le 17 septembre 2024.





Rappel des réglementations en vigueur

Elles encadrent les droits individuels au nom de l'intérêt général et du bien être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la vie publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous.

Chacun d'entre nous se doit d'être responsable dans ses relations avec ses voisins et son environnement.

L'entretien de la voie publique



Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les trottoirs, les rigoles devant leur propriété. Les mauvaises herbes doivent aussi être enlevées ainsi que les haies et arbustes qui dépassent sur la voie publique.

La salubrité publique

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser de suite les déjections par tout moyen approprié.



Un maître responsable ramasse !
Merci à tous

Sachets « Toutounet » disponibles à la mairie, à l'Espace « La Forêt », rue des Roses, Place de la Liberté et Place Guggenbuhl.

Les troubles du voisinage

Sur le territoire de la commune, tous les bruits particulièrement gênants causés sans nécessité et susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage, sont interdits, de jour comme de nuit.

Nous insistons tout particulièrement sur les nuisances sonores occasionnées par l'utilisation des piscines. (cf. articles du Code de la Santé publique consultable sur le site de la commune).

Rappel de l'arrêté municipal 09 décembre 1999 relatif à la lutte contre les bruits

• Chantiers de travaux publics ou privés

Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits les dimanches et jours fériés et de 20 h à 7 h les jours ouvrables.



• Activités professionnelles

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

• Propriétés privées

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité tels motoculteurs, tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses raboteuses, ... ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h, et sont interdits le dimanche et les jours fériés.

Chiens en laisse



Afin de préserver la tranquillité et la sécurité des usagers, de protéger les espaces cultivés et la flore,

les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur l'ensemble du ban communal, y compris en forêt (arrêté municipal n° 68/2015).

Occupation du domaine public

Il est interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de jour comme de nuit.

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur et des motocycles sont interdits de façon permanente sur la place publique (autour de la mairie), dans la cour des écoles maternelle et élémentaire.



Incinération des végétaux



Les feux de jardins et le brûlage à l'air libre de déchets sont formellement interdits toute l'année.

Obligation de mettre son nom sur la boîte aux lettres

En tant que locataire ou propriétaire d'une habitation, la loi vous oblige de posséder une boîte aux lettres normalisée.

Il vous appartient également d'y mentionner au moins le nom des occupants.

Si seul le nom est obligatoire, l'ajout du prénom et du numéro de votre habitation renforce l'identification et permet de mener à bien la distribution du courrier et des colis.

Ces informations permettront également une intervention plus rapide des services de secours.

Les « Goettelbriefe » ou souhaits de baptême

Devant une assemblée attentive et intéressée par le sujet, Marc MEISSNER, originaire de Gries, a décliné l'art populaire des « Goettelbriefe » ou souhaits de baptême en Alsace, lors d'une conférence le 18 avril 2024.

Marc a découvert cette coutume chez des voisins à Gries grâce à l'influence du pasteur Guggenbühl et surtout des encouragements du docteur PRINTZ. Il va lui consacrer une bonne partie de ses loisirs. Professeur d'allemand (en retraite), musicien et calligraphe de talent, il va présenter durant presque deux heures des œuvres originales, des pièces de musée ou de collections privées, très anciennes pour certaines ainsi que des créations plus personnelles.



Cet art populaire des « Goettelbriefe » est fortement ancré chez les protestants surtout dès le XVI^e siècle. Au départ, les lettres de baptême se présentent comme une simple feuille, très souvent rectangulaire, puis piquée à l'aiguille ou découpée comme un canevas. On y trouve, entre autres, des prières ou cantiques manuscrits en allemand, le lieu et la date du baptême, les noms des parrains et marraines. Les illustrations d'inspiration populaire se déclinent dans des couleurs vives et chaudes. En fonction des époques, elles représentent des fleurs, des animaux, des étoiles, des arabesques et de nombreux symboles connus de nos ancêtres et le cœur qui symbolise l'amour et la tendresse des parrains et marraines pour l'enfant.



Si la pièce la plus ancienne date de 1593, la coutume se répand dans toute la région mais elle est surtout florissante en Alsace du nord. Quelques beaux exemplaires de Gries ou Weitbruch ont également été conservés dans les familles ou les différents musées régionaux.

Si cette coutume, l'une des plus attachantes traditions alsaciennes, a disparu au début du XX^e siècle, Marc MEISSNER s'applique à la faire revivre depuis les années 70, le plus fidèlement possible, à la plume pour les textes et à la peinture à l'œuf pour les enluminures, car cette technique donne à la couleur un bel aspect satiné et craquelé. Il en a réalisé plusieurs centaines pour les parrains et marraines d'aujourd'hui et ce travail lui a valu un Bretzel d'Or en 1991.

A la fin de la conférence, les auditeurs ont pu admirer certaines de ces pièces, des plus anciennes aux plus récentes avec leur magnifique cadre Louis-Philippe en merisier ou noyer.

Mérite & distinctions

Caroline THOMAS au Marathon pour Tous

Caroline THOMAS née HOFF, originaire et habitant à Gries, a déjà participé à quatre marathons (*New York, Berlin, Strasbourg et Amsterdam*). Quand elle a appris qu'un « Marathon pour Tous » serait couru dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques de PARIS 2024, sur le même parcours que celui emprunté par les athlètes hommes et femmes, tout de suite elle s'est dit qu'il fallait qu'elle participe à cet événement.

Le départ de ce « Marathon pour Tous » sera donné le samedi 10 août 2024 à 21 heures, après le marathon masculin, couru ce même jour, et avant le marathon féminin, épreuve finale des Jeux Olympiques, organisé le dimanche 11 août 2024.

Une application, créée spécialement pour l'occasion en 2021, a permis à plus de 700 000 amateurs de tous pays de s'inscrire aux nombreux défis proposés afin de cumuler des points. Un tirage au sort, organisé pour les participants ayant obtenu plus de 100 000 points, a permis de sélectionner 20 024 coureurs au final.

Ainsi, Caroline a appris sa sélection en fin d'année 2023, et depuis lors, elle s'entraîne pour être au top le 10 août prochain.

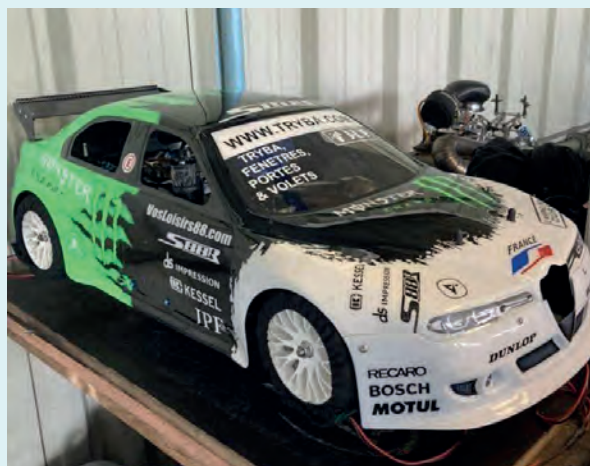


Un champion à Gries

Savez-vous qu'un champion de France est Griesois ?

Arthur SIMON est un jeune garçon de 13 ans qui habite à Gries. Atteint de la mucoviscidose, une maladie génétique rare, il trouve en elle une source de motivation et de détermination lui permettant de performer dans sa passion : le modélisme, qu'il pratique en club à Herrlisheim. Rien à voir avec les jouets de notre enfance, son bolide, qui vaut plusieurs milliers d'Euros, atteint les 95 km/h en 3 secondes !

Cet attachement pour les courses de voiture sur piste n'est pas anodin. En effet, il fut transmis par son père Olivier, lui aussi passionné en la matière, qui accompagne le prodigieux pilote à chacune de ses courses. Il est d'ailleurs son mécano et son plus grand fan !



Depuis ses 8 ans, Arthur ne cesse de faire parler son talent et gravit les échelons à une vitesse époustouflante. En catégorie « 1/5^{ème} » (soit une voiture radiocommandée de presque 1 mètre pour 10 kilos), « ma préférée » dit-il, la pépite engrange les titres depuis plus de 4 ans. Champion de « ligue » dès sa première année de pratique (exploit réitéré l'année suivante), ce n'était que le début d'une longue série de titres et courses remportés.

Assoiffé de succès, il devient champion de France en 2023. A savoir qu'il n'y a pas de catégorie « enfants » dans cette discipline. En effet, ses concurrents sont plus âgés et expérimentés. Ils ont en moyenne 40 ans passés. Interrogé au sujet de sa précocité, il déclare : « Je trouve ça drôle de battre des gens roulant depuis des années et qui ont souvent 40-50 ans alors que j'en ai à peine 13 ! ».

Malgré son jeune âge, le jeune champion a un rythme de vie assez soutenu. En effet, devant allier l'école, les compétitions le week-end ou encore les obligations dues à sa maladie (traitements, séances de kiné, rendez-vous médicaux) ce n'est pas un quotidien de tout repos. Or, ce n'est pas pour autant qu'il en est submergé. De ce fait, il vit en parallèle sa vie de pré-ado à fond et s'essaie à d'autres passions comme la pêche dans laquelle il s'investit également à 100%.

Par ailleurs, un défi de taille attend notre génie en herbe : les championnats d'Europe. Son talent a été remarqué par la Fédération Française de modélisme, ce qui lui a valu d'intégrer l'équipe de France. Sélectionné pour son 1^{er} championnat d'Europe en 2023 aux Pays-Bas, le jeune pousse terminera en ¼ de finale. Il tentera à nouveau de faire rayonner son talent à l'échelle européenne cet été à Lostallo, en Suisse, où il affrontera les meilleurs européens et mondiaux. Le surdoué est prêt à relever le challenge : « Mon but est de gagner et de finir champion. Ce sera compliqué car les meilleurs d'Europe seront là aussi... mais je vais essayer, ça va le faire ! ».

Pour suivre les exploits de notre graine de champion, n'hésitez pas à le retrouver sur sa page Facebook « Arthur Simon ». Contact 07 86 83 77 65.

Si vous souhaitez le soutenir, comme de grandes entreprises nationales et locales, rejoignez l'Association « Ma meilleure vie ». (SIMON Olivier 46 rue Principale 67240 GRIES).



Propos écrits par Gaël GUILLAUME de Gries, élève en classe de Première. Passionné de basket et de foot, il aimerait intégrer, après l'obtention de son baccalauréat, une école de journalisme.

Merci à lui pour la rédaction de cet article, qui est probablement le premier d'une longue série.

Conseil Municipal des Enfants



Visite du Parlement Européen

Le mercredi 03 avril 2024, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de Gries, accompagnés de leurs collègues de la Basse Zorn, se sont rendus en train à Strasbourg pour visiter le Parlement Européen.

Les enfants ont été accueillis par l'attachée parlementaire de la Députée Anne SANDER.

Elle leur a tout d'abord présenté l'institution qui compte à ce jour 705 députés issus des 27 États-membres et se réunissent une semaine par mois à Strasbourg.

Cette visite a permis de pénétrer dans l'impressionnant hémicycle ; les jeunes élus se sont montrés très intéressés et ont posé moult questions.

Ravis de cette visite fort instructive, ils sont désormais des « jeunes citoyens européens ».



Journée « A l'école, j'y vais autrement »

Le défi « à l'école, j'y vais autrement » a pour objectif d'inciter un maximum d'élèves des écoles de Gries (maternelle et élémentaire) à se rendre à l'école par des modes de déplacement durables, à pied, à vélo, à trottinette ou en roller, ... L'enjeu est de diminuer notre empreinte carbone en évitant l'usage de la voiture et ainsi améliorer la qualité de l'air.

Cette action, initiée l'an dernier par le Conseil Municipal des Enfants, a été renouvelée cette année, au début du mois de juin, non plus sur un jour mais sur une semaine, en incluant les enfants de l'école maternelle.

Les résultats du challenge sont satisfaisants allant de 50 % à 73 % de participation pour l'école maternelle et de 72 % à 86 % à l'école élémentaire.



Le Challenge a été remporté par la classe de petite section/grande section bilingue de l'école maternelle et par la classe de « Bilingue 3 » de l'école élémentaire.

Ces 2 classes se verront attribuer une récompense offerte par la commune d'ici à la fin de l'année scolaire.

Une action que le Conseil Municipal des Enfants souhaite inscrire de manière pérenne dans les années à venir.

Environnement & Développement durable



Nettoyage de printemps et exposition de matériel militaire

Malgré un temps incertain en ce samedi 23 mars 2024, ce ne sont pas moins de 240 personnes qui se sont données rendez-vous à l'Espace « La Forêt » pour le traditionnel nettoyage de printemps.

Élus, membres d'associations, sapeurs-pompiers, militaires, citoyens, enfants notamment du Conseil Municipal des Enfants, munis de gants et de sacs poubelles, ont traqué les détritrus disséminés dans la forêt et aux abords des chemins et des routes.

Pour présenter leur compagnie, les militaires du 54^{ème} régiment de Transmissions, jumelée avec la commune ont, en parallèle, exposé quelques matériels (véhicules, matériel de transmissions). Un maître-chien était également présent. Cette animation a eu un succès incontestable.

A l'issue de cette action citoyenne, le maire Eric HOFFSTETTER a chaleureusement remercié tous les participants qui ont le souci de rendre leur cadre de vie encore plus agréable et de préserver l'environnement.



Tous les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un repas offert par la commune.

Fleurissement

Le fleurissement et l'embellissement de notre cadre de vie tiennent une place très importante dans l'aménagement de notre commune.



Malgré les contraintes climatiques et les étés de plus en plus caniculaires avec des restrictions d'arrosage, la commune œuvre au quotidien pour maintenir un cadre de vie de qualité à tous les habitants.



La commune organise chaque année un concours communal des maisons fleuries ; il comprend 5 catégories :

- Maison individuelle avec jardin visible de la rue,
- Maison individuelle seule (avec possibilités limitées de fleurissement sans jardin visible de la rue),
- Balcons ou terrasses,
- Restaurants et commerces
- Aménagements paysagers.

Le jury sillonnera les rues des villages pour sélectionner les plus belles réalisations le

mercredi 07 août 2024 de 9h à 12h.

Les lauréats seront mis à l'honneur lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu à l'automne. Une invitation leur parviendra en temps voulu.

Végétalisation de la cour de l'école élémentaire



En 2022, le Conseil Municipal des Enfants a souhaité embellir la cour de l'école élémentaire pour la rendre plus attrayante et plus verte.

Différents aménagements ont ainsi été réalisés : mise en place de plantes dans des bacs en fonction de la saison (oliviers au printemps, sapins en hiver), dessins au sol (soleil, pluie, nuage), marquage d'un mini terrain de foot, marelle et autres jeux.

Pour végétaliser encore davantage, des espaces ont été intégrés et agrémentés de différentes essences de plantes.

De bon augure pour les enfants dès la prochaine rentrée avec encore davantage de verdure !

Le moustique tigre

C'est un insecte qui pique toute la journée et à plusieurs reprises. Il s'est adapté au milieu urbain et pond dans tout ce qui contient de l'eau stagnante. Il est plus petit que ses congénères locaux et qu'une pièce de 1 centime.

Il se déplace très peu, 150 mètres autour de son lieu de naissance. Les moustiques qui vous piquent sont donc nés près de chez vous.

Pour plus d'informations
et signaler la présence
du moustique tigre :

signalement-moustique.anses.fr

www.slm67.fr



Plus d'infos sur
alsace.eu



Horaires d'ouverture des déchèteries

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre

	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h

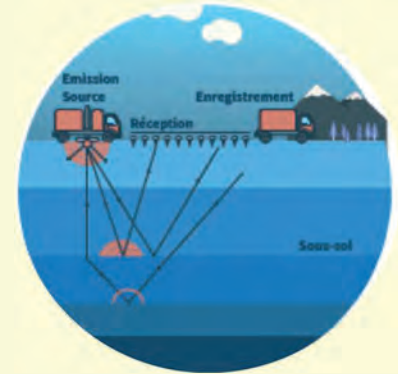
Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				13h - 17h	13h - 17h
mardi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
mercredi			10h - 12h	14h - 17h	10h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
samedi	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	10h - 17h

Développement du territoire : campagne d'exploration 3D menée par Lithium de France à Gries

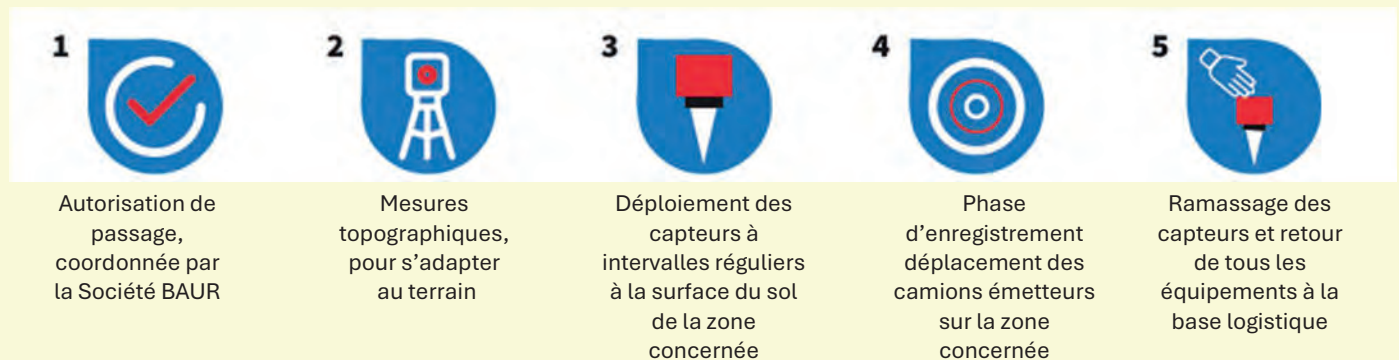
Depuis le mois de juin 2024, une exploration en 3D du sous-sol est réalisée sur la zone du Permis Exclusif de Recherches (PER) « Strasbourg » incluant plusieurs communes dont Gries.

Une campagne d'exploration est un ensemble d'opérations sur le terrain faisant appel aux meilleures expertises du sous-sol de Lithium de France afin de découvrir le potentiel des ressources en chaleur géothermale. Cette exploration est une opération d'investigation non intrusive, à la surface du sol.



Des capteurs appelés géophones seront déployés et des camions émetteurs d'ondes acoustiques parcourront le secteur concerné afin de recueillir des informations sur le sous-sol, le caractériser par nos experts géophysiciens et ainsi évaluer son potentiel. L'ensemble des travaux fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

Comment ça marche ? La campagne sur le terrain se déroule en 5 phases



Quand ?

L'exploration a débuté en juillet 2024, avec le déploiement des capteurs. L'opération dure une soixantaine de jours, sur toute la zone concernée incluant une vingtaine de communes, mais cela ne signifie pas une présence en continue sur le terrain tout au long de cette période. Aucune activité de terrain ne sera réalisée le dimanche, ni le samedi dans les zones urbaines.

Les géophones

Capteurs sans fil géolocalisés qui enregistrent les ondes acoustiques émises par les camions.

Ces capteurs suivent des lignes séparées de 120 à 240 m couvrant la zone concernée.

Ils sont placés à 30 m les uns des autres, après autorisation du propriétaire ou de l'exploitant.



Les camions émetteurs

Les ondes acoustiques qu'ils envoient permettent le recueil des données par les géophones. L'émission des ondes dure environ 1 minute tous les 30 mètres. Le bruit (comparable à celui d'un tracteur) et les vibrations perçus dépendent de la distance à laquelle on se trouve.

Les camions respectent une distance de sécurité avec les bâtiments, et se déplacent principalement sur les routes et les chemins existants, après autorisations de passage préalablement délivrées.





Cérémonie du 08 mai 2024



En présence du Conseil Municipal des Enfants, du Corps des Sapeurs-Pompiers, de la Musique Municipale et des villageois.

Passation de commandement à la CCL



Une passation de commandement à la tête de la CCL (Compagnie de Commandement et de Logistique) du 54^{ème} Régiment de Transmissions s'est déroulée le mardi 11 juin 2024 à l'Espace « La Forêt », en présence du Maire Eric HOFFSTETTER et de membres de l'animation jeunesse de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Après 2 années à la tête de la CCL, le Capitaine Laurent VIEMONT cède le commandement et le fanion de sa compagnie aux mains du Capitaine Alain WILHELM.

Ce régiment, basé à Oberhoffen-sur-Moder, est jumelé depuis de longues années avec la commune de Gries, et a noué récemment un partenariat avec l'animation jeunesse de la Basse-Zorn, avec des activités proposées durant les petites vacances scolaires.



La fête de la musique du 20 juin 2024



Une météo incertaine a obligé les organisateurs à un repli dans la salle des fêtes de l'Espace « La Forêt ». Les élèves de l'ensemble de guitares de l'école de musique de la Basse-Zorn ont ouvert les festivités, suivi des musiciens de la Musique Municipale de Gries. Le groupe Deaf Kids a clôturé la soirée.

Petite restauration et boissons ont été proposées au public durant la soirée.

La Fête Nationale

Un engagement récompensé

En ce 13 juillet 2024, la traditionnelle fête nationale a rassemblé les Griesoises et les Griesois autour du monument aux Morts. Cette manifestation a été rehaussée par la présence du Sénateur Claude KERN, des élus du conseil municipal et des enfants, de la Compagnie de commandement et de Logistique du 54^{ème} RT, de la section des Sapeurs Pompiers, du groupe folklorique, de la Musique Municipale et d'une délégation de la commune jumelée de Gries-Palatinat.



Après la revue des troupes avec le Capitaine Wilhelm, le maire Eric HOFFSTETTER a décliné la symbolique de la fête Nationale comme le font toutes les communes de France.

Jour anniversaire de notre république, il commémore la prise de la Bastille en 1789 avec un peuple qui se révolte pour son honneur.

En prenant la Bastille, les insurgés sont devenus des révolutionnaires au sens le plus noble du terme et ont construit un avenir dont les promesses ont été gravées dans le marbre de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen : Liberté, Égalité, Fraternité.

En cette période politique très particulière plutôt empreinte de pessimisme, marquée par une absence de majorité parlementaire et la difficulté à former un gouvernement stable, il a décliné ces 3 grands principes de la République que chaque citoyen devrait honorer. La création de liens et le désir d'un vivre ensemble doit devenir un plébiscite journalier qui sera porteur d'espoir.

Faire la fête le 14 juillet est un acte qui fait sens, qui rappelle notre attachement à ces valeurs qui font la force et la grandeur de la République Française et plus encore en cette année, où notre pays a l'honneur d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques. Les valeurs des jeux, Amitié, Respect, Excellence rappellent elles aussi l'importance de l'inclusion, du respect mutuel et du dépassement de soi. Dans le sport, comme dans la vie, c'est la solidarité qui permet de transformer les défis en opportunités, les échecs en succès.

Après le dépôt de gerbe, Michèle NAVE, adjointe au Maire, a rappelé que la commune est riche de ses mouvements associatifs qui contribuent au développement d'un vivre-ensemble harmonieux, que ce soit les clubs sportifs, les associations culturelles et autres.



Elle a remercié ceux qui constituent les forces vives du village, dirigeants, entraîneurs, animateurs, pratiquants et bénévoles pour leur engagement.

S'en est suivi la lecture du palmarès et la remise des récompenses.

A l'issue de la cérémonie officielle, les conseillers municipaux ont distribué des lampions en invitant les convives et toutes les personnalités à se rendre « ensemble » à l'Espace « La Forêt » pour la soirée organisée par le club de lutte.



Les récipiendaires

Militaires de la CCL du 54^{ème} RT

Médaille de la protection militaire du territoire (Sentinelle) : Adjudant-chef Mickaël, Sergent Pierrick, Caporal Ema, 1^{er} classe Tinitua



Sapeurs-pompiers

Nomination au grade de Caporal-Chef des sapeurs-pompiers volontaires : **Sarah WERLE**

Attestation de formation complémentaire « mention pré-mélangeur » : **Valentin HOFF**

Musique Municipale

Diplôme d'honneur de reconnaissance pour leur dévouement et implication au sein de la MMG pendant :

- 30 ans : **Séverine ARNOLD**
- 20 ans : **Véronique SCHAUINGER, Marion NOLETTA, Leslie SAENGER et Sabrina KIMMICH**



Equitation

3^{ème} au championnat de France d'équitation Saut d'obstacles, Critérium des As Junior : **Dan ESCHMANN**

Basket ASA

Championne du Grand Est : **Equipe masculine U13**

2^{ème} au championnat du Grand Est : **Equipe masculine U15**

SA Athlétique de Lutte

1^{er} au championnat de France Vétérain Gréco : **Laurent KIEFFER**

1^{er} Grand Est U17 Gréco, 1^{er} Grand Est U17 libre, 3^{ème} au championnat de France U17 Gréco : **Narek AROUTUNIAN**

1^{er} Grand Est U17 libre : **Ramazan-Cos GUMUSTEPE**

1^{er} au championnat départemental U7 : **Emir YILMAZ, Ensar ATIK**

1^{er} au championnat départemental U11 : **Nohlan GEIB**

1^{er} au championnat départemental U13 : **Seyit ATIK, Kylian GEIB**

2^{ème} au championnat de France Vétérain Libre : **Thierry MENTZIA**

2^{ème} Grand Est Sénior Gréco, 3^{ème} au championnat de France Sénior Gréco : **Luka HEITZ**

2^{ème} Grand Est U20 Gréco, 3^{ème} au championnat de France U20 Gréco, 3^{ème} Grand Est U20 Libre : **Louis KERN**

2^{ème} Grand Est U20 Gréco : **Louis BESNICANIN**

2^{ème} Grand Est U20 Gréco, 3^{ème} Grand Est U20 Libre, 3^{ème} Grand Est Sénior Libre : **Boran ARMAGAN**

2^{ème} Grand Est U15 Libre : **Bedirhan CEYLAN**

2^{ème} au championnat départemental U7 : **Berkhan GUMUSTEPE**

2^{ème} au championnat départemental U11 : **Djeyron HOFFMANN-EHRENBOGEN, Raphaël WEBER**

2^{ème} au championnat départemental U13 : **Emir INAN**

3^{ème} Grand Est Sénior Gréco : **Mehdi ELAFATI**

3^{ème} Grand Est Sénior Libre : **Thomas ROBERTO**

3^{ème} Grand Est U20 Gréco, 3^{ème} Grand Est U20 Libre, 3^{ème} Grand Est Sénior Libre : **Taylan ARMAGAN**

3^{ème} Grand Est U20 Gréco : **Okan ARSLAN**

3^{ème} Grand Est U15 Libre : **Mustafa-Hamsa OZDEMIR**

3^{ème} Grand Est U17 Libre : **Matuis ANDRES**

3^{ème} au championnat départemental U11 : **Imran YILMAZ**

3^{ème} au championnat départemental U13 : **Emir GULVER, Ewan WOLFF**

Médaille d'or de la Fédération Française de Lutte pour les nombreuses années de licencié et trophée du 100^{ème} anniversaire : **Patrick NAGEL**



Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité aux personnes ci-après.



80^{ème} anniversaire

Gilbert HOHWALD
né le 26 décembre 1943



Frieda HOLLENDER née HICKEL
née le 23 janvier 1944

Christiane WOLFF née FENDER
née le 23 janvier 1944

Richard MAZIERES
né le 18 février 1944

Annette GROSS née FAULLIMMEL
née le 1^{er} mars 1944

Christiane WERNERT née DEMYLLE
née le 04 mars 1944



Xavier DECK
né le 11 avril 1944

Béatrice CLOG née KOHLER
née le 17 avril 1944

Marcel DESVERNOIS
né le 19 mai 1944

Suzanne HAMM née HAMMER
née le 20 mai 1944



Dorothée KNOCHEL née FISCHER
née le 08 juin 1944



Robert HEITZ
né le 09 juillet 1944

Charles VIX
né le 10 juillet 1944

Claude SCHILLINGER
né le 12 juillet 1944

85^{ème} anniversaire

Marguerite HOLLENDER née ARBOGAST
née le 12 février 1939

Anneliese MEEDER née ROTH
née le 11 mars 1939

Pierrette OTTMANN née GASSNER
née le 12 mars 1939

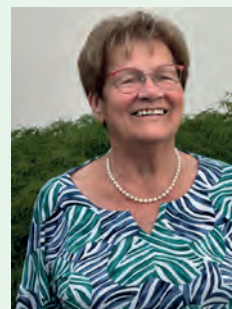
Yvonne MEISSNER née WOLFHUGEL
née le 27 mars 1939

René KNAPP
né le 30 mars 1939

Gérard WENDLING
né le 18 mai 1939

Bernard HINCKER
né le 23 mai 1939

Mariette WIEDEMANN née SCHUH
née le 05 juin 1939



René UMECKER
né le 08 juin 1939

90^{ème} anniversaire

Marguerite KERN née HOFF
née le 22 janvier 1934



Gérard LEMAITRE
né le 24 janvier 1934
Suzanne IFFER née LORENTZ
née le 05 avril 1934
Marlise LAEUFER
née le 18 avril 1934



Berthe MOSCHENROS née REINBOLD
née le 10 juin 1934



Aline KAMMERER née CRENNER
née le 23 juin 1934

Noces d'Or (50 ans)

Marthe et Jacques ECKERT
mariés le 18 janvier 1974

Liliane et Robert KLEIN
mariés le 24 janvier 1974

Simone et Claude SCHILLING
mariés le 15 mars 1974

Evelyne et Jacky SCHMITT
mariés le 29 mars 1974

Kogheelam et Luc GOVINDEN
mariés le 20 avril 1974

Jeannine et Roger HAMMER
mariés le 03 mai 1974

Christiane et Georges REEB
mariés le 17 mai 1974

Denise et Jean-Claude SCHOEFFNER
mariés le 05 juillet 1974



Noces de diamant (60 ans)

Marguerite et Alfred MUHL
mariés le 10 janvier 1964



Berthe et Robert STOLL
mariés le 14 février 1964

Anneliese et Claude SCHMITT
mariés le 29 avril 1964

Frieda et Richard HOLLENDER
mariés le 10 juillet 1964

95^{ème} anniversaire

Jeanne SPINNEWYN née ZIEGLER
née le 06 mars 1929
Antoine MARTZ
né le 13 juin 1929



Enfance & Petite enfance

Ecole maternelle



1

1. Mardi gras à l'école

Les enfants se sont déguisés, ont paradé et dansé dans la salle de jeux. Pour clore cette matinée festive, les élèves se sont régalez de délicieux beignets, offerts par l'association « Graines de Mômes ».



2

2. Spectacle de printemps

Les classes de l'école maternelle, la grande section monolingue et les CP, ont assisté au spectacle « Patapoum et Célestine », présenté par la Compagnie « Les 3 Chardons ».

« Avec son amie Célestine l'équilibriste, Patapoum rêve de réaliser le plus étonnant de tous les numéros, mais Monsieur Poum, le directeur du cirque s'y oppose. Il veut que Patapoum joue à tomber sans arrêt de son petit vélo, pour faire rire tout le public... »



3

3. Découverte de la langue et de la culture alsacienne avec Manon ZINCK-DAMBACH

A l'aide de chansons, d'albums, de kamishibais ou encore de raconte-tapis, les enfants ont mémorisé du vocabulaire pendant dix séances. Ensuite, ils ont réinvesti leurs apprentissages lors d'un spectacle présenté aux élèves de petite section.



4



5

4 & 5. Bibliothèque

Nadine et les bibliothécaires bénévoles continuent de familiariser les enfants aux livres. Elles apportent chaque mardi de nombreux albums que les enfants peuvent parcourir et elles leur racontent de belles histoires.



6

6. Parcours de débrouillardise

Tous les enfants se sont retrouvés pour exercer leur motricité sur des parcours variés. Par équipe, ils se sont appliqués à s'équilibrer, à ramper, à grimper, à sauter en contre-bas et à rouler.

7. Mini-olympiades

Tous les élèves se sont rendus à l'Espace « La Forêt » pour se mesurer à leurs camarades dans les six épreuves reines : courir vite, courir et franchir des haies, sauter loin, sauter haut, lancer loin et lancer sur une cible. Tous les enfants se sont surpassés ! Félicitations à tous !

8. Sécurité et prévention routière

M.BERTEVAS, ASVP à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, a sensibilisé les enfants à la sécurité et à la prévention routières.

A l'aide de petits films, les enfants ont compris l'importance de bien s'asseoir en voiture, de bien mettre sa ceinture de sécurité. Ils ont aussi abordé les comportements à adopter en tant que piéton et en tant que cycliste. Ils ont appris à circuler dans la cour de récréation et à respecter les panneaux de signalisation



7



8

Ecole élémentaire

1. Fête des 100 jours d'école pour les élèves des classes de GS-CP

Tous les enfants se sont retrouvés pour exercer leur motricité sur des parcours variés. Par équipe, ils se sont appliqués à s'équilibrer, à ramper, à grimper, à sauter en contre-bas et à rouler.



1

2. Cycle de natation pour tous les élèves à la piscine de Drusenheim

L'apprentissage des techniques de nages pour les plus jeunes, l'approfondissement des connaissances pour les autres sont possibles grâce à la collaboration des maitres-nageurs de la piscine et à la disponibilité des parents d'élèves titulaires de l'agrément natation.



2

3



3. Ecole et cinéma

Les classes de GS/CP et de CE1/CE2 sont allées au Centre Claude Vigée à Bischwiller pour visionner des films dans le cadre « d'Ecole et cinéma », dispositif inscrit dans le parcours « Ma classe au cinéma ».

Ce programme propose aux élèves, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention et de se constituer les bases d'une culture cinématographique.

Ces séances sont accompagnées d'un travail en classe autour des films visionnés :

- *Le petit monde de Léo, A table et Neige et les arbres magiques*, pour les GS/CP
- *Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary, The Kid et Le chant de la mer*, pour les CE1/CE2

4



4. Escalade au Bloc Session de Haguenau

Une semaine vertigineuse ! Les élèves à la conquête des sommets, ont troqué leurs livres contre des mousquetons !

Les jeunes grimpeurs ont découvert un sport passionnant et se sont dépassés. Les objectifs étaient très variés. Différents types de déplacements ont été effectués : progresser avec une balle coincée sous le menton, passer dans des cerceaux, rester immobiles, avancer en binôme, se tenir qu'avec le bout des doigts... et bien sûr, toucher la plus haute prise ! Les élèves ont aussi appris la patience, la persévérance et la confiance en soi : un véritable succès qui a révélé des vocations chez certains.

5. Cross du printemps à Bischwiller pour tous les élèves

La classe des CE1-CE2 bilingue raconte :

« On a tous mis notre dossard et ensuite on a pris le bus pour aller au CROSS de Bischwiller. On a déposé nos affaires et on s'est échauffés. On s'est placés à la ligne de départ, on était un peu nerveux... On a entendu le coup de feu, tout le monde est parti ! On a couru. C'était un peu difficile parce que c'était boueux. Certains enfants sont même tombés ! A la ligne d'arrivée, un monsieur a scanné notre dossard. On a mangé une barre de céréales et bu du sirop. On a encouragé les autres enfants et on a assisté à l'arrivée des courses. On a vu la remise des médailles pour les CP et les CE1. On a applaudi les enfants sur les podiums ! On a changé de chaussures puis on est repartis en bus pour rentrer à l'école. On est très fiers de nous ! »

6. Tournoi de football

Organisation de matchs de foot au mois d'avril et de juin

5



6



Au feu les pompiers

Le 28 mai 2024, les élèves ont participé à un exercice « évacuation incendie » grandeur nature.

De la fumée froide a été diffusée dans le couloir du rez-de-chaussée. L'alarme a été déclenchée par une enseignante suite à l'alerte donnée par les élèves qui ont vu la fumée passer sous la porte de la salle de classe.

Tous les élèves ont évacué le bâtiment hâtivement et dans le calme en empruntant le couloir non enfumé. Puis ils se sont mis à l'abri au point de rassemblement.



Les pompiers sont intervenus rapidement. Les premiers sur place ont été les pompiers de Gries, suivis de près par ceux de Bischwiller. A peine arrivés, ils ont déployé tout leur matériel et tuyaux.

Pour que cet exercice soit complet, un élève, Baptiste LINDER en classe de CM2, a joué le rôle d'une victime inconsciente restée dans une salle de classe. Un adulte, représenté par un mannequin, était également coincé au 1^{er} étage. Les pompiers ont donc procédé à leur évacuation en bravant la fumée. Baptiste est sorti sur une civière, sous les applaudissements de ses camarades, et amené directement à l'ambulance. Le mannequin, quant à lui, a été évacué par la fenêtre de la classe à l'aide de la grande échelle. Toutes ces manœuvres se sont faites sous les yeux ébahis des élèves. Cet exercice a été une réussite et confirme la réactivité des élèves et des secours en cas d'incendie.

L'exercice terminé, les pompiers ont pris du temps pour répondre aux questions des élèves, leur montrer le matériel utilisé, les faire grimper dans les véhicules, essayer leur casque, ... Nous les remercions chaleureusement pour leur disponibilité et gentillesse.

Ce fût une après-midi riche en émotions et en apprentissages. Et peut-être a-t-elle suscité quelques vocations ?

La fête de fin d'année

Le 28 juin 2024, les élèves sont montés sur scène pour faire voyager le public autour du monde. Le spectacle dirigé par Simon MERLEN, intervenant musical, a ravi les parents, grands-parents et amis venus en nombre.

Chants et danses d'Afrique, de Chine, du Japon et autres pays ont été brillamment interprétés par les élèves de la grande section maternelle jusqu'au CM2.

Depuis le mois de janvier, les classes se sont déplacées en salle de musique pour répéter et améliorer leurs performances musicales, avec la collaboration de Simon.

Il joue plusieurs instruments dont la flûte et le piano. Les séances de répétition sont attendues avec beaucoup d'impatience.



Chaque session commence par un échauffement vocal.

Ensuite, il travaille sur les chansons ou les percussions à apprendre.

Il termine régulièrement la séance par la présentation d'un instrument étrange tel qu'un kalimba ou encore un tong drum.

Périscolaire : rétrospective sur les diverses activités



1



1. En mars et avril

Des jeux de coopération, d'imagination et de création mais aussi de la lecture, de la danse et du chant.

2. Pendant les vacances de printemps

« Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles » : bricolages, jeux, cuisine, sortie pique-nique et jeux à Shopping Promenade.

3. Sortie pour Hapik (salle d'escalade)

Destination très attendue par les enfants. Un réel succès.

4. Les mercredis en mars et avril

Le Trampoline Park à Reichstett.

5. Le musée de la poterie à Betschdorf

avec un rallye photos dans le village accompagnée de Manon ZINCK, intervenante en Alsacien, et un pique-nique à midi.

2



3



4



5



6. Les mercredis en mai

Sortie à l'aire de jeux Place Guggenbuhl pour les petits.

7. Vélos et trotinettes pour les petits et initiation au roller pour les plus grands dans les cours d'écoles

8. Atelier floral pour la fête des mamans



9 & 10. La fête de fin d'année

Cette année, les animateurs du périscolaire ont organisé un grand jeu de piste pour les enfants et leurs parents. Les participants ont pu se rendre à des endroits stratégiques du village (lieux chargés d'histoire) : aire de jeux place Guggenbuhl, périscolaire des petits, cour de l'école, gîte « Les Cigognes », mairie, église protestante, cimetière. Ils ont pu jouer à un jeu, répondre à des questions sur Gries, concevoir un puzzle, ...

Un moment convivial a clôturé la soirée dans la cour du périscolaire. Les parents et les enfants étaient ravis !

Le Relais Petite Enfance de la Basse-Zorn, déjà 1 an !



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange qui s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel.

Accueilli au sein de la résidence Les Vergers à Weyersheim, le RPE dispose de locaux adaptés pour les permanences administratives et pour les ateliers d'éveil (les mardis et jeudis matin) pour les enfants gardés en priorité par les assistants maternels et les gardes à domicile ainsi que les familles.

Le service est un enjeu important pour la Basse-Zorn, la Communauté de communes ayant pour ambition de proposer à chaque parent une solution de garde sur son territoire.

L'animatrice est à l'écoute des familles et des professionnels pour échanger, apporter des conseils et les orienter vers les interlocuteurs adéquats sur tout le territoire : **Bietlenheim, Geudertheim, Gries, Hoerdt, Kurtzenhouse, Weitbruch, Weyersheim.**

Des temps d'accueils collectifs délocalisés (ateliers d'éveil pour les enfants de moins de six ans) sont programmés pour se rencontrer **les vendredis matin une fois par mois à Gries, à Hoerdt, à Kurtzenhouse ou à Weitbruch, de 9h à 11h** (inscription par mail).

Votre animatrice du Relais Petite Enfance (RPE)

Après plus de 25 ans de travail dans la petite enfance en exerçant plusieurs fonctions d'éducatrice de jeunes enfants, Edwige GERARD a été recrutée pour animer le RPE. Ses compétences lui servent à développer ce service public qui a ouvert ses portes le 11 septembre 2023.

Mot de l'animatrice :

« Quel plaisir que d'avoir la mission de faire connaissance des professionnels de la petite enfance, des parents, des futurs parents et des tout-petits du territoire ! Le RPE répond au véritable enjeu de la première socialisation. Le Relais Petite Enfance prépare sa rentrée 2024/2025 pour les enfants et les assistants maternels, mais aussi pour les familles, avec de nouvelles propositions d'ateliers d'éveil. Un beau programme en perspective riche en expériences ! Au plaisir de vous rencontrer et de vous accompagner sur ce beau chemin de la petite enfance. »



Atelier Croq'livres en partenariat avec la bibliothèque municipale de Gries

Fermeture du RPE

Du 05 au 30 août 2024

Lieux des ateliers

Gries

Local jeunes 60 rue Principale

Hoerdt

Salle du périscolaire 1 rue de l'Ecole

Kurtzenhouse

Espace culturel Chemin des Loisirs

Weitbruch

Salle du périscolaire 102a rue Principale

Ateliers « découverte » pour une reprise en douceur

Jeudi 05 septembre 2024

Mardi 10 septembre 2024

Jeudi 12 septembre 2024

de 9h à 11h à Weyersheim

Informations & programme

Edwige GERARD

**Responsable du Relais Petite Enfance
de la Basse-Zorn**

06.60.00.88.61

relais-petite-enfance@cc-basse-zorn.fr

www.cc-basse-zorn/rpe



Les cabanes à livres

A Gries, les cabanes à livre se trouvent à l'aire de jeux Place Guggenbuhl et à l'entrée de la bibliothèque.

Les Griesois peuvent y déposer les livres dont ils ne veulent plus. C'est une façon de réduire le gaspillage, de partager des lectures « coups de cœur ».

Actuellement, on trouve des cabanes à livres dans chaque ville et même village. On partage nos livres en les déposant et en les prenant, sans avoir à acheter ou à revendre. Un acte favorisant la solidarité, réduisant le gaspillage. Un livre qu'on a aimé, qui nous a fait rêver, qui nous a touché, est un livre qu'on a envie de partager.

Nous rappelons qu'une cabane à livres n'est pas à confondre avec une poubelle à livres.

Pour le bien de tous, nous vous demandons de mettre dans ces cabanes des livres « lisibles » et non pas bons à être jetés.



Brain Ball



Qu'est-ce que le Brain Ball ?

C'est une méthode ludique de jeux de balles permettant de travailler sa concentration ainsi que sa coordination.

Elle permet également de retarder les signes de vieillissement, aide à corriger la dyslexie et pourquoi pas pratiquer la méthode pour le simple plaisir de s'amuser, se détendre et créer du lien social ?

L'équipe d'animation vous proposera deux ateliers au courant du mois d'octobre. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Ludothèque

Prochains rendez-vous pour les soirées jeux, le vendredi à partir de 19h

20 septembre 2024

18 octobre 2024

15 novembre 2024

20 décembre 2024



Ouverture pendant les vacances d'été

Du 08 au 31 juillet 2024

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Fermeture complète

du 1^{er} au 20 août 2024

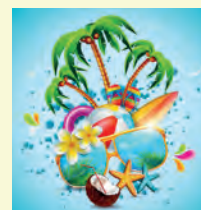
Du 21 au 31 août 2024

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Réouverture aux heures habituelles

à compter du 02 septembre 2024



Société des Arboriculteurs de Gries & Environs

Reprise en main des arbres du Presbytère Protestant

Le 09 mars 2024, par un bel après-midi ensoleillé, l'Association avait invité ses membres et le public à un cours de taille au Presbytère protestant.

Accueilli par le Président Charles GASS, le groupe s'est intéressé à l'évolution des arbres fruitiers qui ont bénéficié d'un premier toilettage l'année dernière (après être restés sans entretien pendant plusieurs années).

Charles GASS était secondé par deux moniteurs-arboricoles fraîchement et brillamment diplômés grâce à l'appui de l'Association.

Les arbres ont bien réagi suite aux tailles parfois sévères de l'année dernière et la repousse de gourmands a été freinée grâce à une année plutôt sèche.

On remarque actuellement dans certains anciens vergers des dépérissements de branches probablement causés par la sécheresse, les brûlures du soleil ou des chancres de l'écorce. Parfois, des scolytes (insectes xylophages) s'installent et accélèrent la mort de l'arbre (à l'instar des Pins de nos forêts).

L'après-midi s'est clôturé par un moment convivial organisé par Michel HELMLINGER, Président du Conseil Presbytéral, pendant lequel les moniteurs ont eu l'occasion de répondre aux nombreuses questions du public.

Rendez-vous est pris l'année prochaine afin de poursuivre le travail.



En parallèle, cinq cours de taille et un inédit cours de greffage avaient été organisés lors de la saison 2023/2024.

Agenda

**Cours de taille d'été et reconnaissance
d'insectes et maladies
(gratuits et ouverts à tous)**

Vendredi 26 juillet 2024 à 17h
au verger-école rue des Tulipes

Exposition fruitière

Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024
à l'Espace « La Forêt »



Contact : Charles GASS
Président
moniteur arboricole
03 88 72 34 59

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gries-Kurtzenhouse

Devenez sapeurs-pompiers Volontaires

La section recherche tout au long de l'année des personnes qui prennent librement un engagement pour se mettre au service de la population et de contribuer aux missions confiées au Service d'Incendie et de Secours (SIS).

Renseignements complémentaires auprès du chef de section de Gries-Kurtzenhouse

Adjudant-Chef Laurent LINDER
linderlaurent@hotmail.com

UN ENGAGEMENT CITOYEN

**Rejoignez les
SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES
de la section de
GRIES-KURTZENHOUSE**



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
DE GRIES-KURTZENHOUSE

S'BomBier FESCHT

AVEC LES MADISON TOP

31 AOÛT 2024 À 19H

SALLE POLYVALENTE DE KURTZENHOUSE

MENU ROSBEEF SPAETZLE + DESSERT + L'ENTRÉE : 26€
BILLET EN PRÉVENTE SANS REPAS : 8 EUROS
BILLET SUR PLACE SANS REPAS : 11 EUROS
ENTRÉE GRATUITE POUR LES -12 ANS
PETITE RESTAURATION SUR PLACE

Billet en prévente

 billetweb.fr/sbombier-fesch
INFOS & RÉSERVATIONS : 06 85 97 72 62



Club « Bon Accueil »



CLUB BON ACCUEIL



Le club, fort de ses 73 membres, a tenu son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 13 mars 2024 à Kurtzenhouse. Après reconduction de tous les membres du comité, l'ordre du jour comprenait, entre autres, un récapitulatif des diverses activités et sorties en 2023. Cinq nouveaux membres ont rejoint le Club. Après la réunion, une bonne tarte flambée a régalé les participants.

Le 15 mai 2024, 46 membres du club ont visité le SMITOM de Haguenau-Saverne



Agenda

Sortie au « Folie'Flore » à Mulhouse

Mercredi 09 octobre 2024

Rappel pour les marcheurs

Le 1^{er} lundi du mois à 14h à l'Espace « La Forêt » à Gries
Le 3^{ème} lundi du mois à 14h à la Mairie de Kurtzenhouse

Contact

Edouard MULLER, Président
Georgette NOBERT, Secrétaire

Cafés-gâteaux

Le 2^{ème} mercredi du mois à 14h à la salle culturelle de Kurtzenhouse, avec des jeux (belote, rummikub, rami, ..).

Amicale pour le Don du Sang Bénévole du Bachgraben Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch



Après deux années de fonctionnement, l'Amicale relève une constance du nombre de dons lors des différentes collectes.

CALENDRIER DES COLLECTES FIN 2024

Lundi 23 septembre 2024 à Weitbruch
Lundi 30 décembre 2024 à Gries
Les collectes ont lieu de 17h à 20h.

Ensemble sauvons des vies !

Les réserves de sang sont faibles,
les besoins sont quotidiens.

Venez faire le geste qui sauve !

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 15 novembre 2024
à Weitbruch



Renseignements et
questionnaire sur :
[https://
dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)



Contact : Géraldine FURST - ☎ 06 33 14 43 04

Association « Les Graines de Mômes »

Il y a dix ans naissait l'association « les Graines de Mômes » sous l'impulsion de huit parents d'élèves, avec pour mission de s'investir en faveur des enfants du village et de créer du lien intergénérationnel.

Depuis lors, différentes manifestations se succèdent chaque année :

- les deux bourses aux vêtements et jouets, en mars et en novembre,
- la boum carnavalesque en février,
- les ventes de fromages, cafés, chocolats, sapins et bulbes.



Vous avez également pu retrouver l'association le 28 juin dernier lors de la kermesse de l'école élémentaire.

Les bénéfices permettent d'apporter une aide financière et logistique aux écoles maternelle et élémentaire de Gries (sorties, voyages scolaires, spectacles, matériel éducatif, ...) et d'améliorer la vie de classe de tous ses élèves.

Ces événements s'ancrent au fil des années dans le paysage familial de la vie du village et seront pérennisés dans le temps. Aussi, si vous souhaitez vous investir en faveur des enfants et continuer à développer toutes ces actions, n'hésitez pas à rejoindre l'association, à :

lesgrainesdemomes@gmail.com



Une qualification en play-offs pour l'ASA

Après une saison régulière, durant laquelle l'équipe PRO B est passée de lanterne rouge en décembre 2023 à qualifiée en Play-offs en mai 2024 ; le bilan est donc positif !

Les mouvements dans l'effectif ont vu notamment arriver un nouveau coach, Nebojsa BOGAVAC, qui a apporté un nouveau rythme. Celui-ci a permis à l'équipe de se qualifier pour les play-offs 2024. Défaits en trois matchs (2 défaites - 1 victoire) face au leader de la saison régulière, La Rochelle, l'équipe n'a pas démérité, et quel finish dans une salle comble.

L'équipe a hâte de reprendre le chemin des parquets et de vous retrouver pour une 4^{ème} saison de l'ASA en pro B !!

Les finales de la Coupe Crédit Mutuel 2024 réussies

Cette nouvelle édition 2024 des finales de la Coupe du Crédit Mutuel, avait posé ses valises à l'Espace « La Forêt » de Gries.

L'équivalent de la coupe du Bas-Rhin pour les équipes seniors a connu un franc succès avec pas moins de 1 800 spectateurs en une journée de matchs, et une affluence de plus de 1 000 spectateurs pour le dernier match.



Dans les 2 finales phares de l'évènement, c'est le CJS Geispolsheim (NF1) qui remporte le titre féminin face à Holtzheim, et l'ASA Souffelweyersheim (NM2) chez les masculins.

La future saison se prépare

Si vous souhaitez rejoindre le club pour la nouvelle année sportive, n'hésitez pas à prendre des renseignements :

- Enfants de 4 à 11 ans (nés entre 2013 et 2020)
minibasket-gries@asa-basket.fr
- Enfants de 12 ans et plus (à partir de 2012)
gries-o@asa-basket.fr

ou au bureau de l'Association
au 03 88 72 19 35 du lundi au
vendredi de 9h30 à 12h et de
14h à 17h30

Informations sur le site
www.asa-basket.fr
ou sur les réseaux sociaux.



Tennis-Club

Le club fête son 40ème anniversaire

Le samedi 06 juillet 2024 a été inauguré le nouveau court de tennis du Tennis Club de Gries, le jour de son 40^{ème} anniversaire en présence du maire Eric HOFFSTETTER, du sénateur Claude KERN, des conseillers d'Alsace Christiane WOLFHUGEL et Etienne WOLF, des élus et des membres du club.

Un beau cadeau pour un club qui a atteint l'âge de la maturité, avec beaucoup de satisfaction, de joie et de fierté, mais aussi des moments plus difficiles, comme l'a souligné Jacky SCHMITT, ancien président du club. 40 ans avec des manifestations diverses et variées, un déplacement à Roland Garros, mais aussi l'aménagement des courts, la réfection du club house, de la bâche,... grâce à des membres bénévoles très présents, solidaires et ouverts à de nouvelles idées.

Après avoir remercié les personnes présentes, le président actuel Gabriel KIENTZ a exposé les avantages du nouveau terrain Top Sand, le 3^{ème} du genre en Alsace : revêtement se rapprochant des caractéristiques de la terre battue, avec une plus grande vitesse de jeu, le confort du fait de la composition des matériaux (moquette aiguilletée et sable spécifique, arrosage inutile, coût et entretien réduits). Très résistant, ce revêtement permet de jouer par temps humide. Cette nouvelle installation devrait ramener encore plus de membres au club qui en compte 72 aujourd'hui et une école de tennis.



Dans son allocution, le maire Eric HOFFSTETTER a souligné l'implication de la commune et renouvelé son soutien au club pour les années à venir.

Christiane WOLFHUGEL, conseillère d'Alsace, a mis en avant les bénévoles, chevilles ouvrières des associations sportives et le besoin de soutien, notamment financier par les collectivités.

Le lendemain, le club organisait comme tous les ans, un barbecue géant qui a attiré quelques 250 personnes sous un ciel plutôt clément.



INSCRIPTION POUR LA SAISON 2024/2025

**Dimanche 1^{er} septembre 2024
de 10h à 12h**

au club house à l'Espace « La Forêt ».

Un apéritif vous sera offert.



Association HOPE

L'association HOPE organise une journée de manifestation solidaire, avec de nombreuses associations présentes, le

samedi 28 septembre 2024 de 10h à 20h

à l'Espace « La Forêt » à Gries.

Artisanat, jeux, animations et petite restauration à l'ordre du jour.

Entrée gratuite - Cordiale invitation à tous.



Football-Club

Le club prépare son avenir



La saison 2023/2024 terminée, le FC Gries prépare la saison 2024/2025. Cette saison aura été perturbée par les conditions climatiques. Elles ont chamboulé les calendriers, en obligeant le club à s'adapter, très souvent en dernière minute, en proposant une activité aux licenciés dans les meilleures conditions possibles.

Du côté sportif, la saison pleine de promesses ne remplira finalement pas tous les objectifs. Seule la « 2 » réussit à accrocher une seconde place synonyme de montée en D6. Après un super début de saison, la « 1 » a craqué début mai avec trois défaites, pour au final se classer 4^{ème}. L'équipe réserve a, elle aussi, laissé filer des points importants début mai, mais accroche la seconde place, signe d'accession en D6. Enfin, l'équipe seniors 3 poursuit son apprentissage avec des résultats qui ne sont pas au rendez-vous, mais le groupe toujours soudé répond présent.



Pour les féminines, la progression est constante, avec un groupe de qualité, qui continue son apprentissage du foot à 11. De belles prestations et une seconde place sur la phase retour laissent envisager une belle saison 2024/2025.

Dans les catégories jeunes, cette saison marque la naissance de l'Alliance de la Basse-Zorn (ABZ), une entente avec les clubs de Hoerd, Geudertheim, Kurtzenhouse et Weitbruch. Cette première saison est une grande réussite, avec de nombreux licenciés, de bons résultats, des événements variés et réussis.

Du côté extra-sportif, quelques événements ont marqué cette saison : la Saint-Sylvestre, des soirées tartes flambées ou divers barbecues. La première chasse aux ballons en chocolat aura été une grande réussite. Le club prépare déjà la seconde édition.

La saison 2024/2025 marquera un renouveau au niveau organisationnel pour le FCG. Après trois ans au club, Tiffany et Julien LEROMAIN vont, malheureusement, nous quitter pour des raisons professionnelles. Tout le club les remercie pour leur apport, tant au niveau sportif qu'extra-sportif. Ces trois ans auront été marqués par leur présence sans faille. Joël REIBEL, libre après de nombreuses années à Kaltenhouse ou encore à Riedseltz, prendra en charge l'équipe fanion. Mickaël DARSCH passera de la « 3 » à la « 2 » avec un beau challenge en D6.

Enfin, au niveau du comité, des changements ont été annoncés lors de l'Assemblée Générale du 07 juin dernier, avec le départ du Président Jordan GIRARDINI, qui souhaite prendre un peu de recul. **Maxime WISS**, un enfant du FCG, lui succède.

Le club recherche de nouveaux bénévoles (pour soulager les personnes qui donnent beaucoup de leur temps). Si vous aimez le foot, si vous voulez passer de bonnes après-midis/soirées dans un esprit familial et détendu, et si vous souhaitez donner un peu de votre temps (ne serait-ce qu'une ou deux heures de temps en temps), vous êtes les bienvenu(e)s.

En attendant de vous retrouver autour du rectangle vert, n'hésitez pas à suivre l'actualité du club sur les différentes pages :



Football Club de Gries et F.C GRIES Féminines



Fc_gries et fc_gries_feminines



<https://gries-fc.footeo.com>



Musique Municipale

Les musiciens ont emmené le public dans un voyage autour de l'olympisme

Samedi 13 avril 2024, la Musique Municipale de Gries a donné son concert de printemps à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt ». Il a été dédié au « Rêve olympique ».

Les musiciens ont embelli la salle de divers accessoires évoquant cet univers. Pour une immersion totale, le public a été accueilli dans ce décor avec des anneaux olympiques en arrière-plan. Un décor réalisé par Claude LORENTZ.



Les chefs Olivier et Leslie SAENGER ont choisi de présenter au nombreux public un programme riche de figures de l'imaginaire collectif.

En première partie, sous la direction de Christelle LITT, l'orchestre des jeunes de l'Ecole de musique de la Basse-Zorn a réalisé une très belle performance.

Puis place aux épreuves olympiques avec les musiciens-athlètes. Le programme s'est ouvert sur *Olympiada*, une pièce puissante et de circonstance. Les morceaux se sont enchaînés au fil d'un voyage olympique de grande qualité à travers les grands succès de l'histoire du sport.

Paroisses : visites pastorales

Groupe de visiteuses du Consistoire protestant

Les visiteuses vont à la rencontre des personnes qui souhaitent maintenir le lien avec leur paroisse mais ne peuvent plus participer physiquement aux activités de leur paroisse.

La visiteuse ne vient pas à l'improviste, mais prend préalablement rendez-vous. Elle vient pour saluer la personne visitée, prendre de ses nouvelles, partager des nouvelles de la paroisse/de l'Eglise, et tenir compagnie.

Si vous le souhaitez une lecture biblique, une prière, le chant d'un cantique, ... sont évidemment possibles. L'intervention des visiteuses fait suite à une formation à l'écoute et est régie par une charte de confidentialité.

Les visiteuses peuvent intervenir sur tout le secteur entre Brumath et Gries. Il est possible de solliciter une visite pour vous-même ou pour une autre personne.

Contact : Anne-Christine HILBOLD, pasteure-aumônier, coordinatrice du groupe,
03 88 64 61 79 - anne-christine.hilbold@ch-epsan.fr

Communauté de Paroisses - Terre de Missions

L'équipe d'animation pastorale peut passer au domicile des personnes âgées qui le souhaitent dans le cadre d'une visite conviviale et fraternelle.

Contact : Danièle STERN, 09 52 78 86 17 - stern.daniele@free.fr

Informations pratiques

INFOS
PRATIQUES

Mairie et Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture en août

Du lundi 1^{er} août 2024 au vendredi 30 août 2024, l'accueil de la mairie et l'agence postale communale seront ouverts au public :

- ↳ lundi et mardi de 8h à 12h,
- ↳ mercredi et jeudi de 14h à 18h,
- ↳ vendredi de 8h à 12h.



Vendredi 16 & 23 août 2024

Reprise des horaires habituels à partir du lundi 02 septembre 2024.

Nous restons joignables par mail (mairie@gries.fr) et par téléphone (03 88 72 42 62).

Campagne de communication numéros surtaxés et abonnements internet

Un SMS promettant un gain ? Un clic sur internet pour contacter une administration ou un professionnel ?

Attention, il s'agit peut-être d'arnaques ou de pièges aux numéros surtaxés et Internet+, dont le coût sera prélevé directement sur la facture de téléphone.

→ Je ne comprends pas un montant inhabituel sur ma facture mobile ou fixe et je pense être victime d'une fraude aux numéros surtaxés ?
Je dépose un signalement sur www.surmafacture.fr

→ Je suis victime d'un message ou un appel non sollicité (spam) sur mon téléphone ?
Je le signale au



ou sur www.33700.fr



Numéros surtaxés et abonnements internet :

Attention aux pièges

J'évite les mauvaises surprises sur ma facture de téléphone



DG CCRF
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Signal
Conso

Je veux signaler un problème de consommation avec un professionnel et me renseigner sur mes droits

Je dépose un signalement sur signal.conso.gouv.fr

ou sur l'application  

La lutte contre les feux dans le Bas-Rhin

La sécheresse, comme la France entière en a connu à l'été 2022, rend propice le déclenchement des incendies, et notamment des feux de forêts. Cet épisode sans précédent a participé à faire prendre conscience de la nécessité de considérer ce risque comme un risque majeur, au même titre que les autres risques naturels (inondations, glissements de terrain, ...)

Dans le Bas-Rhin, la lutte contre les feux de forêt s'appuie sur un travail partenarial fort. Cette mobilisation s'appuie en particulier sur un dispositif du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS67) travaillé et éprouvé ainsi que sur la mise en place, sous l'impulsion de la préfète du Bas-Rhin, du réseau des Sentinelles des feux de forêts.

Une évaluation territorialisée des risques

En 2024, un travail est mené pour réviser la réglementation concernant la prévention des feux de forêt dans le Bas-Rhin. L'objectif général de cette révision est de pouvoir sortir d'une logique d'interdiction seule pour mieux encadrer les restrictions d'usage du feu en forêt au regard des conditions météorologiques propices à l'éclosion d'incendies.

Issu de ce travail partenarial, le nouvel arrêté permet d'avoir une approche par les risques, localisés sur cinq secteurs identifiés, pouvant donner lieu à des mesures de restriction de certains usages dans et aux abords de la forêt.

L'arrêté préfectoral du 10 juin 2024 relatif à la prévention des incendies de forêt dans le Bas-Rhin peut être consulté sur le site de la préfecture : <https://www.bas-rhin.gouv.fr>.

PRÉFET DU BAS-RHIN

Les règles du feu en forêt

Prévenir et protéger dans le Bas-Rhin

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités si nous adoptons tous les bons réflexes :

- Organiser les barbecues loin de la végétation
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur
- Ne pas fumer en forêt et jeter ses mégots dans un cendrier
- Stocker ses produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

RAPPEL

A l'intérieur ou à moins de 200 mètres des forêts, il est **interdit au public**, toute l'année, de porter ou d'allumer des feux nus (flamme à l'air libre) sans autorisation, en dehors des aires spécifiquement aménagées.

POUR LES PROPRIÉTAIRES ET OCCUPANTS AUTORISÉS

Pour consulter l'arrêté préfectoral et retrouver les éventuelles restrictions complémentaires, scannez ce QR code :

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/>

INTERDICTIONS PERMANENTES

Sont interdits, aux propriétaires de terrains boisés ou non et occupants autorisés, sur ces terrains et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et forêts, en dehors des habitations et de leur dépendances :

du 15 mars au 30 septembre

- L'incinération et le brûlage de déchets verts agricoles**, de résidus persistants ou laissés sur le sol après des travaux forestiers (rémanents) et de végétaux sur pied
- Le fait de fumer**, sauf à l'intérieur de locaux, fixes ou mobiles, en application de l'article L. 131-1-1 du code forestier
- Les feux de camps, de bivouac ou d'agrément**, quels que soient le combustible ou l'appareillage, sauf s'ils sont réalisés à l'intérieur de locaux, fixes ou mobiles ou dans des espaces aménagés
- Les feux de cuisson**, sauf s'ils sont réalisés :
 - à l'intérieur de locaux, fixes ou mobiles ou dans des espaces aménagés
 - à l'aide de réchauds à gaz et uniquement lors d'activités sylvicoles

Suivez-nous !

- [f](#) @PrefetGrandEstBasRhin
- [X](#) @Prefet67
- [in](#) @Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin

Alsace du Nord

les estivales du covoiturage

1^{er} juin > 31 août 2024
tous vos trajets offerts !

Toutes les informations sur
www.alsacedunord.fr




Un service proposé par



C'est le bon moment pour tester le covoiturage !

L'opération « **Les estivales du covoiturage** » prend la suite du Printemps du covoiturage.

Pour encourager la pratique du covoiturage au quotidien et conserver la dynamique cet été, les passagers voyagent gratuitement, le partage de frais est pris en charge par le territoire via l'application BlaBlaCar daily jusqu'au 31 août 2024.

Conducteurs, vous économisez jusqu'à 150 € par mois sur vos frais de trajet. Passagers, vous voyagez gratuitement*, le partage de frais est pris en charge par le territoire via l'application BlaBlaCar daily.

Pour plus d'informations

<https://alsacedunord.fr/covoiturage>

* pour tous trajets en covoiturage réalisés sur l'application BlaBlaCar daily et ayant pour origine ou destination l'une des 105 communes des Communautés de communes de la Basse-Zorn, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Niederbronn-les-Bains, du Pays de Wissembourg, de l'Outre-forêt et de la Communauté d'agglomération de Haguenau.

Habitat - Dispositif de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel

La commune de Gries a adhéré en début d'année à ce dispositif mis en place par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) le 1^{er} janvier 2024.

Ce fonds de soutien s'adresse aussi bien aux particuliers (sans conditions de ressources) qu'aux associations et collectivités. Les travaux éligibles sont sur le bâti ancien (logement ou dépendance datant d'avant 1948, occupé ou non) et concernent les travaux de structures (charpente, maçonnerie), de clos couvert (couvertures, menuiseries) et de façades (enduit, peinture, reprise d'éléments décoratifs).

Le plafond de subvention totale possible est de 30 000 €, avec une subvention maximale possible de 2 100 € pour la commune de Gries par projet.

Cette aide financière est cumulable avec les aides liées à la rénovation énergétique

Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre projet sur www.alsace.eu
 > culture et patrimoine > patrimoine

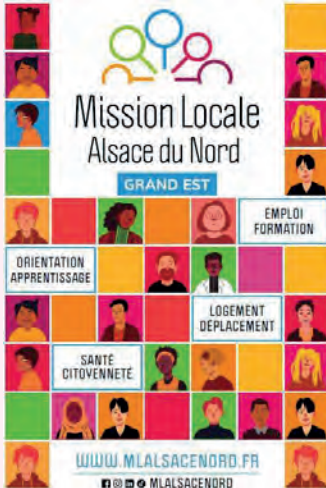
Dépliants disponibles en mairie.



Permanence de la Mission Locale

La Mission Locale d'Alsace du Nord a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation pour les jeunes de 16 à 25 ans, tout en prenant en compte les défis de la vie quotidienne tels que le logement, la santé, la mobilité et l'accès aux droits.

Grâce à un accompagnement personnalisé, les conseillers de la Mission Locale mettent tout en œuvre pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie.



Et pour être encore plus proche des jeunes, une nouvelle permanence ouvrira à la Mairie de Gries à partir du **vendredi 06 septembre 2024**.

Nos conseillers vous y accueilleront sur rendez-vous les vendredis des semaines paires, de 9 h à 12 h.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations, vous pouvez contacter notre chargé d'accueil au 03 88 05 44 44.

Plus de détails sont également disponibles sur le site <https://www.mlalsacenord.fr>

Le Conciliateur de Justice

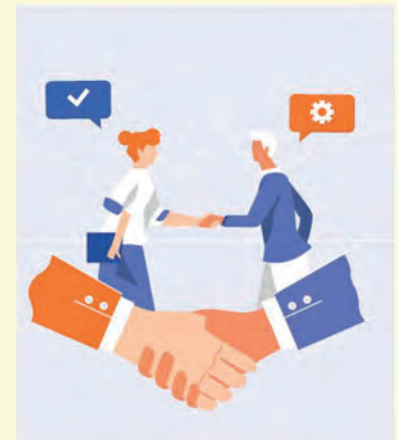
Le Conciliateur de Justice est un auxiliaire de Justice assermenté par la Cour d'Appel, qui intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

Il est chargé de faciliter le règlement amiable des différends relatifs à certains litiges civils : entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation, ...

Il ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, résidence des enfants, ...), ou des litiges avec l'administration.

Lorsqu'un accord est intervenu, le conciliateur rédige un constat d'accord. Chacune des parties reçoit un exemplaire du document.

Pour en savoir plus sur le rôle du conciliateur de justice, sa saisine et le déroulement de la conciliation : <https://www.justice.fr/fiche/conciliateur-justice>



L'ancien conciliateur de Justice, Michel BECKER, n'exerçant plus depuis le 30 juin 2024, vous devez dorénavant prendre contact avec le Tribunal de Proximité de Haguenau

tél. 03 69 16 50 00

accueil-haguenau@justice.fr

pour faire appel à un conciliateur et avoir un rendez-vous.

Vie économique



Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencée dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Par ailleurs, votre entreprise s'est vue décerner un prix ou une distinction en matière d'innovation, n'hésitez pas à faire parvenir à la mairie un article/message pour être valorisé dans un prochain bulletin municipal, si vous le souhaitez.

Entreprises nouvellement implantées à Gries

Chris Déco - 5 rue de Weitbruch

Pose de tous types de parquets et revêtements de sols, ponçage et vitrification, rénovation d'escaliers, restauration et réparation des parquets anciens

M. Christophe PAHL ☎ 06.32.78.59.56
chrisdeco67@laposte.net



Em'assist - Assistante administrative

Gestion administrative, secrétariat technique, assistance commerciale, gestion des appels d'offres, pré-comptabilité, ressources humaines, optimisation d'organisation, suivi des certifications

☎ 07.65.51.98.45
emassist67@gmail.com

Micro-crèche « Les Coccinelles »



MAM « Zen O Max »



's Klàssetreffe

So làngsàm älter werre 'se,
àwwer trej bliiwe 'se
die àlte Kumpels, wu mitenànder
d'Finger ins Dintefässel getunkt hàn,
un de Kaugummi unter 's Pult gekläbt hàn,
odder au Bàpier gekauti Bellele
durich e Widerehrel em Lehrer uf d' Dàfel
serviert hàn!
Un debi sinn doch de Bàbbe Walter
Un sini Kollegin, d' Màmsell Kathrin,
So netti Lit g' sinn.
Ja nàtiirlich het's au mànichmol gànzt
schlimm gedonnert,
denn Engel sinn 's jo keni g' sinn,
àwwer au keni vun hit!
Unseri hàn gern g' schàfft, àwwer lieber g'
spielt,
sinn durich d' Gärte g'stroliert
un hàn g' hàmschtert, Äpfel, Beere, un au
Vejelseier !
Maikäfer, d' sellemols au noch,
So hàn sie de humorvoll Unterricht
fer d' nächschte Stunde g' sichert.
Dodevun wurd zeerschd gereddt...

De Brillegücker (Léon DAUL)

La fête de classe

Lentement ils prennent de l'âge
mais ils restent fidèles
les anciens copains, qui ensemble
ont trempé leurs doigts dans l'encre
et collé du chewing-gum sous les pupitres
ou tiré des boulettes de papier mâché sur
le tableau du professeur!
Et pourtant le père Walter et sa collègue
mademoiselle Kathrin
Étaient des gens si gentils.
Bien sûr cela tonnait fort parfois
Car ils n'étaient pas des anges
et n'en sont toujours pas aujourd'hui!
Ils aimaient travailler, mais préféraient
jouer
et batifoler à travers les jardins
Pour collecter pommes, poires et œufs
d'oiseaux
Mais aussi des hannetons
Cette fois, ils assuraient ainsi la leçon
humoristique
pour la prochaine heure
Et c'est de cela qu'ils discuteront en
premier

Traduit par Eric FURST



Merci

Nous remercions les personnes qui nous ont fait parvenir des textes en alsacien
et celles qui nous en feront parvenir pour les prochaines parutions.

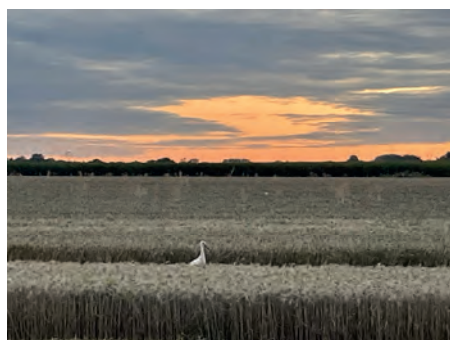
Calendrier des manifestations



Date	Horaire	Manifestation	Organisateur	Lieu
JUILLET				
Vendredi 26	17h	Cour de taille d'été	Société des Arboriculteurs	Verger Ecole Rue des Tulipes
AOUT				
Mercredi 07	9h	Tournée du jury pour le concours communal des maisons fleuries 2024	Commission « Fleurissement »	Village
Dimanche 18	16h	Football Coupe de France Gries I - Weitbruch I	Football-Club	Stade municipal
Mercredi 28	20h	Basket Pro B Match amical ASA - Karlsruhe	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Samedi 31	19h	« S'Bombier Fescht »	Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gries-Kurtzenhouse	Centre Culturel et Sportif Kurtzenhouse
SEPTEMBRE				
Dimanche 1 ^{er}	10h	Inscription au Tennis-Club	Tennis-Club	Club House Espace « La Forêt »
	12h	Loto Bingo	Association « Les 4L de Cigognes »	Salle des Associations Espace « La Forêt »
		45 ^{ème} anniversaire du Jumelage	Commune de Gries	Gries-Palatinat
Mercredi 04	20h	Basket Pro B Match amical ASA - SIG	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Jeudi 05	20h	Conseil Municipal	Commune de Gries	Annexe de la mairie
Samedi 07	20h	Lutte : SA Gries - VfK Mühlenbach	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Dimanche 08	10h	Assemblée Générale	Musique Municipale	Annexe de la mairie
Vendredi 13	20h30	Basket Pro B ASA - Saint Chamond Andrézieux	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Vendredi 20	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
Samedi 21	20h	Lutte : SA Gries - Eiche Radolfzelle	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Dimanche 22	10h	Journée « Portes ouvertes »	Commune de Gries	Cour des Mots 68 rue Principale
Lundi 23	17h	Don du Sang	Amicale pour le Don du Sang	Salle du Millénium Weitbruch
Samedi 28	10h - 20h	Manifestation solidaire	Association HOPE	Espace « La Forêt »
OCTOBRE				
Mardi 1 ^{er}	20h30	Basket Pro B ASA - Vichy	Alliance Sport Alsace	Salle Zeller Espace « La Forêt »
Jeudi 03	20h	Lutte : SA Gries - TuS Adelhausen II	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Vendredi 04	20h30	Basket Pro B ASA - Poitiers	Alliance Sport Alsace	Salle Zeller Espace « La Forêt »
Samedi 05	20h	Lutte : SA Gries - TSV Kandern	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Samedi 12 Dimanche 13		Exposition fruitière	Société des Arboriculteurs	Espace « La Forêt »
Vendredi 18	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
	20h30	Basket Pro B ASA - Aix Maurienne	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Samedi 19	20h	Lutte : SA Gries - KSK Furtwangen	SA Lutte	Espace « La Forêt »

Date	Horaire	Manifestation	Organisateur	Lieu
NOVEMBRE				
Vendredi 1 ^{er}	20h30	Basket Pro B ASA - Hyères Toulon	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Du 02 au 11		Messti		Cour de l'école
Samedi 02	19h	Soirée Hareng	Amicale des Sapeurs- Pompiers de Gries- Kurtzenhouse	Espace « La Forêt »
	20h	Lutte : SA Gries - KSV Appenweiler	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Vendredi 08	20h30	Basket Pro B ASA - Orléans	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien Zeller Espace « La Forêt »
Lundi 11	9h	Bourse aux vêtements et aux jouets	Association « Les Graines de Mômes »	Espace « La Forêt »
	11h	Cérémonie au monument aux Morts	Commune de Gries	Place de la Mairie
Vendredi 15	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
		Assemblée Générale	Association pour le Don du Sang	Salle du Millénium Weitbruch
Samedi 16	20h	Lutte : SA Gries - ASV 1885 Freiburg	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Dimanche 17	14h	Après-midi « Guinguette »	CCBZ	Salle des Fêtes Espace « La Forêt »
Vendredi 29	20h	Basket Pro B ASA- Pau Lacq Orthez	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien ZELLER Espace « La Forêt »
DECEMBRE				
Dimanche 1 ^{er}	12h	Fête de Noël des Aînés	Commune de Gries	Salle des Fêtes Espace « La Forêt »
Vendredi 06	20h30	Basket Pro B ASA - Châlons Reims	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien ZELLER Espace « La Forêt »
Samedi 07	20h	Lutte : SA Gries - KSV Rheinfelden	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Samedi 14	16h	Magie et Marché de Noël	Commune de Gries	Espace « La Forêt »
Dimanche 15	16h	Concert des Noëlies	Association Arts et Lumières en Alsace	Eglise protestante
Vendredi 20	19h	Soirée « Jeux »	Bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale
	20h	Basket Pro B ASA - Blois	Alliance Sport Alsace	Salle Adrien ZELLER Espace « La Forêt »
Samedi 21	20h	Lutte : SA Gries - Olympia Schiltigheim II	SA Lutte	Espace « La Forêt »
Dimanche 22		Concert de Noël	Musique Municipale	Espace « La Forêt »
Lundi 30	17h	Don du Sang	Amicale pour le Don du Sang	Salle du Millénium Weitbruch
Mardi 31	19h	Réveillon de la Saint-Sylvestre	Football-Club	Espace « La Forêt »

Le calendrier des manifestations peut également être consulté sur le site www.gries.eu





GRIES'INFOS

Directeur de la publication : Eric HOFFSTETTER

Rédaction : Equipe Communication

Impression : Parmentier Imprimeurs

Infographie : Carine STURNY

Dépôt légal : Juillet 2024

Crédits photos : Commune de Gries

Contact : mairie@gries.fr